

Infolettre AGESSS



À tous les membres

Le 18 mars 2019

Bonjour,

Nous souhaitons vous informer qu'à la suite du dépôt du projet de loi 7 intitulé Loi concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres des établissements de santé et de services sociaux le 26 février dernier, l'AGESSS a été invitée à participer aux consultations particulières et auditions publiques sur ce projet de loi que tiendra la Commission de la santé et des services sociaux, le mercredi 20 mars 2019.

Ce passage devant la Commission sera l'occasion de faire connaître notre position et de déposer un mémoire. Ce dernier sera disponible sur notre [site Web](#) dès 16 h 45 mercredi.

Nous vous invitons également à suivre la présentation de notre présidente-directrice générale, madame Chantal Marchand, en direct, dès 15 heures sur le site de l'[Assemblée nationale](#).

Soyez assurés que l'AGESSS prendra tous les moyens nécessaires afin de faire respecter vos droits et que nous vous tiendrons informés des développements de ce dossier.

L'équipe de l'AGESSS |



Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux
601, rue Adoncour, bureau 101
Longueuil (Québec) J4G 2M6
T : 450 651-6000 | SF : 1 800 361-6526 | F : 450 651-9750
agesss@agesss.qc.ca | www.agesss.qc.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux ! Facebook [AGESSS](#) - Twitter [@agesss_info](#)

This information is not available in English. For further details concerning this email, please contact us at 450 651-6000 or 1 800 361-6526.

Si votre courriel ne supporte pas les liens hypertextes, veuillez copier et coller le lien dans votre navigateur.

Prenez note que certains établissements ne vous donnent pas accès à des sites Web extérieurs ou encore que seuls certains sites Web présélectionnés vous sont accessibles. Il est donc possible que l'hyperlien contenu dans ce message ne fonctionne pas. Pour remédier à cette situation, vous pouvez nous transmettre votre adresse de courriel personnel. Il suffit d'envoyer cette information à agesss@agesss.qc.ca. Merci de votre collaboration.

Pour vous désabonner des envois de l'AGESSS, veuillez nous en faire part par courriel à agesss@agesss.qc.ca. Prenez toutefois note que toutes les informations de l'AGESSS sont dorénavant transmises par voie électronique seulement.



FIERS PARTENAIRES DE L'AGESSS